

Tarif commun 8 (TC 8) chiffres 3.4 et 7.3

De nos jours, pratiquement chaque organisation travaille avec plusieurs appareils se prêtant à faire des copies. Pour les copies papier, on utilise des imprimantes et des photocopieuses, pour les copies numériques, des scanners, des ordinateurs, des smartphones, des tablettes et des appareils photo. Les appareils multifonctions permettent de faire des copies papier et numériques.

Selon la loi sur le droit d'auteur (LDA) et le tarif, il n'importe pas :

1. Si l'entreprise reproduit effectivement des œuvres protégées et combien de copies sont faites.
2. Si une seule personne ou plusieurs personnes ont accès aux appareils se prêtant à la copie.
3. Si les appareils sont disponibles de manière permanente ou temporaire.
4. Dans quelle mesure l'employeur autorise ou interdit la copie.
5. Qui est le propriétaire des appareils et où se trouvent les appareils.

Une entreprise qui fait valoir l'exception de la redevance de base dans le TC 8 doit utiliser le présent formulaire, avec signature obligatoire et extrait actuel du registre du commerce.

ProLitteris attire l'attention des utilisateurs sur leur **obligation légale de renseigner** (art. 51 de la loi sur le droit d'auteur) et se réserve le droit de contrôler les informations fournies dans ce formulaire. Une déclaration incorrecte peut être punissable en tant que faux dans les titres (art. 251 du Code pénal).

NN (numéro d'utilisateur)
Nom de l'organisation
Adresse
Code postal, lieu
Numéro de téléphone
Personne(s) autorisée(s) à signer

L'utilisateur et la personne mentionnée ci-dessous confirment expressément que les personnes occupées dans l'organisation **n'ont pas accès à un appareil se prêtant à faire des copies**.

Pas d'appareil se prêtant à la copie sous forme papier (copies papier : imprimante, photocopieuse, etc.).

Pas d'appareil se prêtant à la copie numérique (copies numériques : ordinateur, appareil mobile, etc.).

Date: Signature(s):

Veillez envoyer cette déclaration munie de **la/les signature(s) originale(s)** et d'**un extrait du registre du commerce** par e-mail à collect@prolitteris.ch ou par courrier à ProLitteris, Team Collect, case postale 205, 8024 Zurich.

Les entreprises qui ne sont pas inscrites au registre du commerce sont priées de le confirmer ici :

Date: Signature(s):